

D.I.C.R.I.M. TRIGNAC

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Document à conserver

RISQUES MAJEURS

An aerial photograph of a village with a river winding through it. A large, stylized orange graphic element, resembling a thick letter 'R' or a curved arrow, is overlaid on the left side of the image. The text 'RISQUES MAJEURS' is written in large white letters across the top of the image.

© CARENE

Adoptez les bons réflexes !

Services techniques de Trignac
3 rue Jules Verne - 44570 Trignac
02 40 90 01 83 - stm@mairie-trignac.fr
contact@mairie-trignac.fr - www.mairie-trignac.fr



RÉCAPITULATIF DES CONDUITES À TENIR

Le risque d'inondation



Restez informé
et suivez les
consignes



**Prévoyez la
surélévation**
de votre
mobilier et
électroménager



**Mettez-vous à
l'abri en gagnant
un point haut**



**Coupez
l'eau et
l'électricité** si
nécessaire



**Ne
téléphonez
pas**



**Ne tentez pas
de rejoindre vos
proches**

Le risque météorologique



Restez informé
et suivez les
consignes



**Mettez-vous à
l'abri**



**Soyez
vigilant**



Restez informé
et suivez les
consignes



**Mettez-vous à
l'abri**



**Ne
téléphonez
pas**



**Ne tentez pas
de rejoindre
vos proches**

Le risque industriel



Restez informé
et suivez les
consignes



**Fermez vos volets
et obturez les
ventilations**



**Mettez-vous à
l'abri**



**Ne
téléphonez
pas**



**Ne tentez pas
de rejoindre vos
proches**



Pas de flamme

Le risque transport de matières dangereuses



**Restez
informé**
et suivez les
consignes



**Fermez vos
volets et
obturez les
ventilations**



**Mettez-vous
à l'abri**



**Quittez
la zone
d'accident**



**N'entrez pas
en contact
avec le
produit**



**Ne
téléphonez
pas**



**Ne tentez
pas de
rejoindre
vos proches**



**Pas de
flamme**



D.I.C.R.I.M. TRIGNAC Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

RISQUES MAJEURS

Adoptez les bons réflexes !

« **Informers les habitants sur les risques majeurs** encourus sur le territoire de la commune est une **obligation** légale que le **Maire** doit respecter. »



La Ville de Trignac, de par sa situation géographique et la nature des industries existantes sur les communes voisines (Montoir-de-Bretagne, Donges et Saint-Nazaire), est soumise à des risques majeurs importants. Le DICRIM (Document d'Information Communal des Risques Majeurs) de Trignac vous informe sur ce qui existe sur votre commune. Vous y trouverez des conseils et les gestes à adopter pour y faire face. Informé et responsable, chacun pourra réagir, relayer l'information et se mobiliser en cas de crise importante.

La sécurité civile est l'affaire de tous !

Ce document est un outil pratique,
conservez-le précieusement !



D.I.C.R.I.M. TRIGNAC Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

RISQUES MAJEURS

Adoptez les bons réflexes !

Les risques majeurs

résultent d'un

événement

potentiellement

dangereux se produisant

sur une zone où

des **enjeux** humains,

économiques et

environnementaux

peuvent être atteints



La ville de Trignac **est concernée par des risques :**

- naturels
(inondations, risques sismiques et météorologiques)
- technologiques
(risques industriels et transports de matières dangereuses)

Les risques majeurs se caractérisent par leur faible fréquence et leur gravité importante.

"Pack" sécurité

A préparer chez soi :

- radio à piles
- lampe de poche
- matériel de confinement
- nourriture et eau
- papiers personnels
- médicaments (notamment traitements quotidiens)

L'ALERTE

Les sirènes

Sirène RNA (Réseau national d'alerte)
située au Centre de Secours,
3 bis rue Jules Verne

- **Début** : 3 séquences
d'1 minute 41 secondes (1'41'') séparées
par un intervalle de 5 secondes (5'')

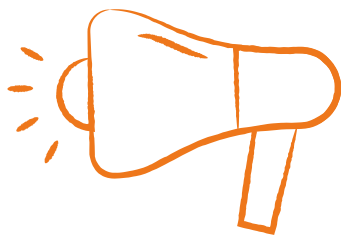
- **Fin** : son continu 30 secondes (30'')

Sirène YARA

essai le 1er mercredi du mois

- **Début** : 3 séquences
de 60 secondes (60'') séparées
par un intervalle de 5 secondes (5'')

- **Fin** : son continu 30 secondes (30'')



Système d'alerte téléphonique

La Mairie de Trignac a mis en place un système d'alerte téléphonique permettant **d'informer rapidement les habitants en cas de situation de crise** : inondation, tempête, incendie, accident industriel, incident sanitaire ou toute autre catastrophe.



Scannez le QR code pour accéder directement au formulaire d'inscription.

Important

Si vous entendez le signal d'alerte, mettez-vous à l'abri, confinez-vous et **écoutez la radio FM 88-1 France Bleu Loire Océan**

Ecoutez
le signal
d'alerte

www.iff-rme.fr
(rubrique Ressources / sons)

Les alertes météorologiques

Météo France diffuse une carte de vigilance des situations qui peuvent être dangereuses dans les 24h à venir (niveau vert, jaune, orange, rouge). **Dès le niveau orange, suivez les conseils de comportement.** Ces alertes disponibles sur le site Internet **www.meteofrance.com**, sont relayées par les médias.



D.I.C.R.I.M. TRIGNAC Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

RISQUES D'INONDATIONS

Adoptez les bons réflexes !

Une **inondation**
est une **submersion**
plus ou moins
rapide du sol engendrée
par les eaux superficielles



Ce risque se manifeste par une :

- **inondation régulière** et **progressive** due à des pluies importantes et durables
- **inondation brusque** et **soudaine** consécutive à des pluies importantes



Ecoutez
FM 88.1
(France Bleu Loire Océan)
pour suivre l'évolution
de la situation*

* ou tout autre média (internet, TV...)

La ville de Trignac est bordée par le **Brivet et les marais de Brière**.
Les marais sont notamment soumis à l'accumulation des eaux de ruissellement.

LES BONS RÉFLEXES

Avant

- **suivez les consignes** des autorités
- **déplacez les véhicules** susceptibles d'être inondés
- **protégez-vous** dès l'annonce de la montée des eaux :
 - rangez au sec produits toxiques, documents officiels
 - bouchez les ouvertures basses du domicile
 - faites une réserve d'eau potable
 - coupez l'eau, l'électricité et le gaz si nécessaire

Pendant

- **ne tentez pas de rejoindre** vos proches ni d'aller chercher vos enfants à l'école (les écoles disposent d'un Plan particulier de mise en sûreté)
- **libérez les lignes téléphoniques** pour les secours
- **ne vous engagez pas** en zone inondée
- **évacuez** sur ordre seulement

Après

- **aérez et désinfectez** les pièces
- **chauffez** dès que possible
- **circulez** avec prudence
- **déclarez les dégâts** à votre compagnie d'assurance

LES BONS GESTES



Restez informé
et suivez les
consignes



**Prévoyez la
surélévation**
de votre
mobilier et
électroménager



**Mettez-vous à
l'abri en gagnant
un point haut**



**Coupez
l'eau et
l'électricité** si
nécessaire



**Ne
téléphonez
pas**



**Ne tentez pas
de rejoindre vos
proches**

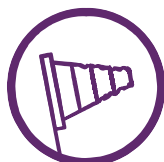


RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE

Adoptez les bons réflexes !

Si les **vents violents** sont les phénomènes les **plus fréquents**, la ville de Trignac peut aussi être exposée aux chutes de neige ou aux températures extrêmes.

Nous parlons de **tempête** lorsque les rafales de vent approchent les **100km/h** dans les terres et **120km/h** sur les côtes.



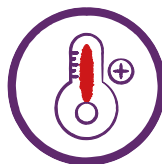
VENT VIOLENT



FORTES PRÉCIPITATIONS



ORAGES



CANICULE



GRAND FROID



NEIGE VERGLAS

Ecoutez

FM 88.1

(France Bleu Loire Océan)
pour suivre l'évolution
de la situation*

* ou tout autre média (internet, TV...)

Les cartes de vigilance météo sont diffusées sur le site de **Météo France** et relayées par les radios, les télévisions et la presse écrite : www.météo.fr (rubrique vigilance météo).

LES BONS RÉFLEXES

Avant

- **mettez à l'abri** ou amarrez les objets susceptibles d'être emportés
- **évit**ez de **prendre la route**, reportez vos déplacements

Pendant

- **ne tentez pas de rejoindre** vos proches ni d'aller chercher vos enfants à l'école (les écoles disposent d'un Plan particulier de mise en sécurité)
- **mettez-vous à l'abri** dans un bâtiment en dur ; fermez portes et volets
- **ne vous abritez pas** sous un arbre
- **ne vous approchez pas** des lignes électriques
- **évit**ez tout déplacement

Après

- **réparez** pour éviter les dégats supplémentaires (ex : toiture)
- **faites couper** arbres et branches qui menacent de tomber
- **ne touchez pas aux câbles** tombés à terre



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'information **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.solidarite-sante.gouv.fr / www.meteo.fr / #canicule



LES BONS GESTES



Restez informé
et suivez les
consignes



Mettez-vous à
l'abri



Soyez
vigilant



Ne vous
approchez pas
des lignes
électriques



Ne tentez pas
de rejoindre vos
proches



Évitez tout
déplacement



Ne vous
abritez pas
sous un arbre





D.I.C.R.I.M. TRIGNAC Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

RISQUE INDUSTRIEL

Adoptez les bons réflexes !

Un accident industriel
se traduit par un incendie,
une **explosion**,
le **rejet de produits**
toxiques dans l'air,
l'eau ou le sol.



Notre commune est concernée au titre du Plan particulier d'intervention **(PPI)** par un établissement **SEVESO seuil haut** implanté sur la commune de Montoir-de-Bretagne : Yara France.

Cet établissement est soumis à une **réglementation particulière** et est contrôlé par les services de l'État.



Ecoutez
FM 88.1
(France Bleu Loire Océan)
pour suivre l'évolution
de la situation*

* ou tout autre média (internet, TV...)

LES BONS RÉFLEXES

Avant

- **s'informer sur les risques**, le signal d'alerte et les consignes
- **si vous entendez le signal d'alerte, confinez-vous :**
 - arrêtez les systèmes de chauffage, ventilation et climatisation
 - fermez portes et fenêtres
 - obturez les entrées d'air avec du ruban adhésif étanche à l'air (portes, fenêtres, prises, interrupteurs, bouches de ventilation, coffrages et volets roulants, trappes et éléments traversant les parois...)
 - prévoyez des linges humides en cas de picotement du nez et un escabeau
 - vérifiez la péremption des rouleaux adhésifs (remplacement tous les 2 ans)
 - remplacez le stock de piles destiné à la radio et à la lampe de poche
 - renouvelez le stock de bouteilles d'eau et aliments conditionnés

Pendant

- **ne tentez pas de rejoindre** vos proches ni d'aller chercher vos enfants à l'école (les écoles disposent d'un Plan particulier de mise en sécurité)
- **rejoignez** le bâtiment le plus proche et se confiner
- **ne fumez pas** et **ne sortez pas**
- **ne téléphonez pas**
- **ne mangez pas** et **ne buvez pas** de produits non conditionnés

Après

- **ne sortez qu'en fin d'alerte** ou sur ordre d'évacuation
- **suivez les consignes** données par les autorités concernant la consommation d'eau et les denrées alimentaires
- **aérez** le local de confinement

LES BONS GESTES



Restez informé et suivez les consignes



Fermez vos volets et **obturez** les ventilations



Mettez-vous à l'abri



Ne téléphonez pas



Ne tentez pas de rejoindre vos proches



Pas de flamme





D.I.C.R.I.M. TRIGNAC Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Adoptez les bons réflexes !

Une matière dangereuse est une **substance qui peut présenter un danger grave pour les personnes**, les biens ou l'environnement.

Une matière dangereuse peut être **inflammatoire, toxique, explosive, corrosive ou radioactive**.

A Trignac, les **flux de transports de matières dangereuses** s'effectuent par :

- la **RN 171** et la **RD 213**
- la **voie ferrée**
- les canalisations **pipeline et gazoduc**
- la voie **fluviale** avec la proximité du port de Montoir-de-Bretagne

Ecoutez

FM 88.1

(France Bleu Loire Océan)
pour suivre l'évolution
de la situation*

* ou tout autre média (internet, TV...)

La nature des produits transportés est identifiée par des **codes**
et un **pictogramme sur le véhicule**.

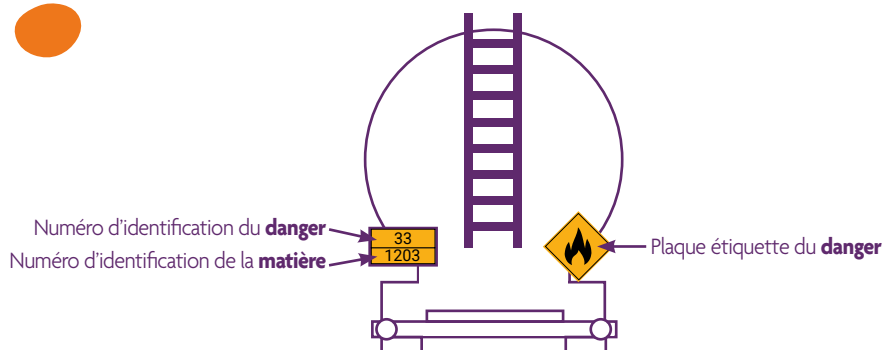
LES BONS RÉFLEXES

Si vous êtes témoin d'un accident

Donnez l'alerte :

- sapeurs pompiers **18** ou **112**
- police ou gendarmerie **17**

Précisez le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro de produit et le code danger.



LES BONS GESTES



Restez informé
et suivez les
consignes



Fermez vos volets
et **obturez** les
ventilations



Mettez-vous à
l'abri



Quittez
la zone
d'accident



N'entrez pas en
contact avec le
produit



Ne
téléphonez **pas**



Ne tentez pas de
rejoindre
vos proches



Pas de flamme





RISQUE SISMIQUE

Adoptez les bons réflexes !

Un **séisme** se traduit

en surface par

des vibrations au sol.

Il provient de la
fracturation des roches
en profondeur.



La ville de Trignac est classée en **zone de sismicité modérée 3**, sur une échelle de 1 (faible) à 5 (forte).

Quels sont les risques ?

Les mouvements de terrain peuvent se traduire par :

- des glissements de terrain
- des chutes de pierres

Quelles sont les conséquences ?

- pour les personnes : blessures, décès surtout si les secousses sont rapides et incontrôlées
- pour les biens : fissurations, effondrement partiel sans réhabilitation possible, destruction totale...



LES BONS RÉFLEXES

Avant

- **repérez** les points de coupure d'eau, électricité et gaz
- **appliquez les normes et règles parasismiques** pour toute construction neuve

Pendant

RESTEZ OÙ VOUS ÊTES !

→ à l'intérieur

- mettez-vous à l'abri près d'un mur, une colonne porteuse
- éloignez-vous des fenêtres
- si vous êtes au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie, sortez et éloignez-vous du bâtiment

→ à l'extérieur

- ne restez pas sous des fils électriques, ou sur ce qui peut s'effondrer (pont, corniches...)

→ en voiture

- arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

Après

- **évitez de téléphoner**
- **méfiez-vous des répliques**, il peut y avoir d'autres secousses



Ecoutez
FM 88.1
(France Bleu Loire Océan)
pour suivre l'évolution
de la situation*
* ou tout autre média (internet, TV...)

LES BONS GESTES



Restez informé et
suivez les consignes



Fermez vos volets et
obturez les ventilations



Ne téléphonez pas



Ne tentez pas
de rejoindre vos proches



Pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et/ou soins lourds, pensez à vous inscrire ou inscrire vos proches via le CCAS de Trignac sur le registre des personnes vulnérables.

CCAS de Trignac - 36 rue Léo Lagrange - 02 40 17 57 80



NUMÉROS UTILES
Pompiers **18** ou **112**
Police/gendarmerie **17**
SAMU **15**
Mairie **02 40 45 82 25**



d'infos

www.prim.net

www.meteofrance.com

www.risques.gouv.fr

Services techniques de Trignac
3 rue Jules Verne - 44570 Trignac
02 40 90 01 83 - stm@mairie-trignac.fr
contact@mairie-trignac.fr - www.mairie-trignac.fr

